



«LES ESPOIRS DU FOOTBALL»

Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur



OPÉRATION DE DÉTECTIONS U15 (Garçons)

(Joueurs nés en 2007)

SAISON 2021/2022

Les joueurs cités ci-dessous doivent se présenter pour un match de préparation le :

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

RDV A 14h30

à l'OM CAMPUS, 94 rue Jules Isaac

13009 MARSEILLE

JOUEURS CONVOQUES

NOM Prénom	Né le	CLUB
BEQUERY Jean	10/02/2007	ISTRES F. C
BOUALI Kalil	23/02/2007	SP.C. AIR BEL
CADALEN Joris	01/03/2007	A.S.P.T.T. MARSEILLE
DUCLoux Killian	31/03/2007	SP.C. AIR BEL
FABBRI Théo	15/01/2007	A.S. AIX EN PROVENCE
LOUIS Lenny	19/01/2007	LUYNES S.
MAMDOUH Lounis	21/05/2007	BUREL F.C.
METRO Tom	11/02/2007	SP.C. AIR BEL
MHAMEDI Marwan	15/01/2007	SP.C. AIR BEL
NORE Tristan	09/03/2007	MARIGNANE GIGNAC F.C.
NOUIOUA Salah	10/01/2007	BUREL F.C.
NTUMBABU Hadriel	02/03/2007	SP.C. AIR BEL
PACI ABED Ilyes	14/04/2007	BUREL F.C.
SQUARE Mohamed	05/12/2007	MARIGNANE GIGNAC F.C.
VAN LAER Louka	05/09/2007	MARIGNANE GIGNAC F.C.

OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT

- Évaluer le niveau général de la promotion d'âge,
- Effectuer une revue d'effectif dans la catégorie d'âge (assurer le suivi de la promotion d'une saison sur l'autre),
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (Aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, ...),
- Préparer les Inter-Districts (Mercredi 17 Novembre 2021 contre les districts du Var et de la Côte d'Azur).

PROGRAMME

Opposition contre l'Olympique de Marseille.

SE MUNIR

- Équipement complet de footballeur,
- Protège tibias (obligatoires à chaque séance),
- Crampons moulés (terrain synthétique),
- Gourde ou bouteille d'eau personnelle,
- Masque individuel (à porter jusqu'à l'entrée sur le terrain),



Pass Sanitaire obligatoire (Schéma vaccinal complet ou test PCR/antigénique de moins de 72h)

DISLOCATION

Mercredi 10 Novembre 2021 à 17h.

IMPORTANT

« Aucun joueur sélectionné ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi. En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur désigné, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux ».

En cas d'absence, toute information complémentaire ou cas particulier :

☎ Yoann BEUNAICHE (CTD PROVENCE) 04.91.32.04.08 / 06.20.36.58.50